

Prix de l'alimentation

M. Penner: Citez-moi un exemple où cela n'a pas été le cas.

M. Woolliams: Et la guerre?

M. Penner: Et alors? Regardez l'histoire de la seconde guerre mondiale et dites-moi si ce n'était pas le cas. C'est pour cette raison que le comité spécial sur les tendances des prix des produits alimentaires a déclaré dans sa recommandation n° 8 qu'il faudrait trouver des moyens d'augmenter les stocks et, dans sa recommandation n° 9, des moyens de sauvegarder les stocks internes. C'est dans cet esprit que le gouvernement a délivré des permis d'exportation pour les bovins, les porcs et leurs dérivés, sur une base temporaire, au moyen d'un décret du conseil. Le décret a été rendu pour éviter une pénurie causée par un drainage inhabituel des stocks canadiens créé, dans une large mesure, par le système de contrôle des prix aux États-Unis que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a qualifié en fin de semaine dernière de loi «stupide».

Monsieur l'Orateur, c'est avec enthousiasme que j'accueille le débat d'aujourd'hui sur le rapport du comité puisqu'il offre à tous les députés une excellente occasion d'énoncer aussi complètement et clairement que possible les mesures qu'ils proposeraient, celles qu'ils préconisent pour réduire les prix des aliments tout en évitant que nous vivions à bon compte à même le dur labeur de nos cultivateurs ou que nous provoquions une pénurie d'approvisionnements et des prix exorbitants alors que le riche continuerait de se nourrir de mets copieux sans tenir compte de leur coût tandis que le pauvre aurait juste de quoi manger pour se maintenir en vie.

Certains députés dans ce débat-ci et dans d'autres ont prétendu que nous ne pouvons pas séparer l'étude de la hausse des prix du problème de l'inflation en général. C'est là une demi-vérité seulement. Le ministre de la Justice (M. Lang) dans un débat d'il y a une semaine nous rappelait un fait qu'il convient bien de répéter ici. Le 10 septembre, comme en fait foi la page 6391 du harsard il déclarait ceci:

... une bonne partie de la hausse du prix des aliments ne devrait pas réellement être assimilée à une hausse ordinaire des prix semblable à celle qui s'est produite dans les autres secteurs depuis un certain temps, ou même qui se rencontre à l'heure actuelle. Une bonne partie de la hausse du prix des aliments provient d'un rajustement tant attendu du revenu des agriculteurs canadiens qui produisent les céréales et le bétail destinés à la vente.

Il est particulièrement important que ces rajustements aient été effectués. Des rajustements de cette amplitude en regard des autres augmentations de prix ne sont pas nécessaires et n'interviendront pas à l'avenir, mais les rajustements qui ont été effectués auraient dû l'être depuis longtemps. Je dis cela parce qu'il est important que d'autres secteurs d'activité dans notre pays n'aillent pas croire qu'ils doivent d'une certaine façon essayer de rattraper les hausses générales de prix qui se sont produites dans notre pays, dont celle de prix des produits alimentaires. Ce serait là tout simplement tenter de reprendre au profit des mieux protégés—ceux qui touchent des revenus plus élevés—tout le gain réalisé en procurant aux agriculteurs un meilleur revenu, et d'autres avantages également obtenus par le gouvernement libéral en faveur des gens à faible revenu.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Avant de passer à l'orateur suivant, je pense que les députés voudraient voir diminuer les interruptions de ceux qui font des discours intéressants et documentés même si je me rends compte que les résultats du parc Jarry, à Montréal, sont réjouissants. La parole est au député de Kent-Essex (M. Danforth).

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, après des mois, voire même des années, de plaintes des

[M. Penner.]

consommateurs canadiens contre la hausse du coût de la vie, nous sommes de nouveau aux prises avec un gouvernement qui semble craindre de s'attaquer aux racines mêmes du mal. Les protestations que nous entendons aujourd'hui viennent des milieux agricoles qui veulent que le gouvernement leur permette d'accroître la production de denrées afin qu'ils soient en mesure de maintenir les prix de détail au Canada.

Dès février de cette année, notre parti a préconisé le gel du prix des aliments, des salaires et des revenus afin de prendre le temps d'examiner ce qui se dessinait au pays. Dès février, il était évident que les prix connaîtraient une hausse fantastique dans les mois suivants et notre parti a préconisé certaines mesures afin de déterminer ce qu'on pourrait faire pour le consommateur.

Monsieur l'Orateur, quand nous parlons de consommateurs, il n'y en a pas de plus grands que ceux qui produisent les aliments. Eux aussi sont consommateurs.

Des voix: Bravo!

M. Danforth: En tant que consommateurs, ils se préoccupent de leurs frais et c'est un de leurs gros problèmes. Si les prix avaient été bloqués en février, nous aurions littéralement épargné au consommateur des centaines de millions de dollars et il n'y aurait pas eu ces bénéfiques excès dont parlent nos collègues du NPD—les rendements éhontés. Mais parce que le blocage n'a pas été imposé à ce moment-là, parce que nous n'avons pas eu l'occasion de faire une pause qui nous aurait permis de mettre au point un plan avec les travailleurs, les patrons, les dirigeants agricoles et tous ceux qui s'intéressent au bien-être du pays, nous sommes aujourd'hui dans le chaos.

Le gouvernement du pays a ri du fait que nous demandions le contrôle; il rit lorsqu'il pointe du doigt ce qu'il appelle la situation désorganisée qui règne aux États-Unis. Cependant, monsieur l'Orateur, aujourd'hui le consommateur aux États-Unis a la vie plus facile que le consommateur au Canada.

Des voix: Bravo!

M. Danforth: Pendant le peu de temps qui me reste, je voudrais parler des contrôles. Premièrement, je désirerais parler du NPD et de ses contrôles. Il a ri de nos contrôles mais il est en faveur des contrôles des prix bien qu'il ne les appelle pas de cette façon. Il dit «Créez un comité pour baisser les prix». Il s'agit-là du contrôle des prix mais le problème est qu'il baisse les prix au niveau du détail et que le premier producteur est celui qui paie et paie et paie encore.

Des voix: Bravo!

M. Danforth: Il parle de baisser les prix, monsieur l'Orateur. Lorsque l'on baisse les prix au niveau du détail, on laisse les coûts de production du producteur primaire atteindre un tel niveau qu'il doit arrêter de produire. Ce gouvernement, qui rit de nous parce que nous sommes en faveur des contrôles des prix, suscite le pire genre de contrôle, les contrôles sélectifs. Ces contrôles sélectifs ont la même faiblesse fondamentale que les contrôles du NPD puisqu'ils ne contrôlent pas les coûts de production.

Lorsque vous gelez le prix du lait pour le consommateur pendant 12 mois comme on l'a fait, le producteur primaire ne peut rattraper les frais auxquels il doit faire face; lorsqu'on augmente le prix du blé pour le meunier afin de baisser le prix du pain, ce n'est pas aux frais du gouvernement ou du contribuable, c'est aux frais des producteurs